

Services, technologies et emplois au domicile  
24 au 26 novembre 2015 - Paris – Porte de Versailles

## **Zoom sur l'emploi à domicile à l'occasion du Salon des services à la personne 2,8 millions de particuliers employeurs en France – 959 000 salariés employés**

Le Salon des services à la personne est l'événement national du secteur : pendant 3 jours les particuliers, les professionnels et les salariés y ont rendez-vous pour trouver les réponses à leurs questions.

**Le Forum de l'emploi à domicile, l'un des temps forts de la 10<sup>ème</sup> édition, permet aux particuliers employeurs et aux salariés de bénéficier de conseils pour les aider à construire une relation d'emploi à domicile simple, efficace et sereine.**

**Des emplois non délocalisables : 2,8 millions de particuliers<sup>1</sup> emploient 959 000 salariés<sup>2</sup>**

---

70 % des ménages ayant recours aux services à la personne choisissent l'emploi direct<sup>1</sup>, devenant particuliers employeurs et créant ainsi des emplois non délocalisables !

Toutefois, la baisse du nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur (-2,3% en un an<sup>3</sup>), peut laisser penser à davantage de recours au travail au noir ou au gris.

### **Particuliers employeurs et salariés au domicile : une relation très « particulière »**

**D'un côté, des particuliers qui sont également des employeurs et qui se posent de nombreuses questions** telles que : Comment recruter ? Comment bien rédiger un contrat de travail ? Quelles sont les obligations vis à vis du salarié ? Comment le déclarer ? Quelles sont les clés pour bien gérer la relation avec lui ?...

**De l'autre, des salariés au domicile qui doivent savoir trouver eux-mêmes des missions** et gérer de multiples employeurs à domicile...

**Au cœur de la relation : une confiance réciproque indispensable** car l'activité se déroule au domicile et concerne parfois des publics fragiles (jeunes enfants, personnes en situation de handicap ou seniors par exemple).

### **Au Salon des services à la personne, particuliers employeurs et salariés trouvent les réponses à leurs interrogations au Forum de l'emploi à domicile**

---

Grâce au Forum de l'emploi à domicile organisé à l'initiative de la Fepem et d'IPERIA l'Institut, les particuliers (employeurs, futurs employeurs) et salariés au domicile, profitent

---

<sup>1</sup> Source Acostat – Mars 2015

<sup>2</sup> Source : Dares - 2ème trimestre 2013

<sup>3</sup> Source : Acostat – traitement pas l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille – Avril 2014 à Mars 2015

de conseils pour les aider à construire une relation d'emploi à domicile simple, efficace et sereine.

**Au programme pour les particuliers : des entretiens individuels sur les stands et des micro-conférences, notamment :**

- « 5 étapes clés pour employer un salarié à domicile »
- « Accompagner le maintien au domicile : solutions et aides financières »
- « Découvrez la prévoyance »

Les particuliers employeurs pourront aussi accéder sans frais à leur **Espace Particulier Employeur, réseau social dédié à l'emploi à domicile** (pour télécharger des modèles de contrat, des fiches pratiques, poser des questions dans le forum de discussion en ligne).

**Au programme pour les salariés : des informations sur les opportunités de carrières du secteur, les métiers et les formations (petite enfance, grand âge, informatique...) et des micro-conférences telles que :**

- « E-réputation, valoriser ses compétences sur Internet »
- « Prévenir les accidents de la vie courante »
- « Des assurances adaptées aux salariés du particulier employeur, aux assistantes maternelles et à leurs employeurs »

**Les salariés auront la possibilité de s'inscrire sur [www.particulieremploi.fr](http://www.particulieremploi.fr), le site gratuit de mise en relation de l'emploi à domicile entre particuliers.**

**3 conférences sont également organisées dans le cadre du Forum :**

- « Pourquoi l'emploi « déclaré » ? »
- « Emploi et compétences : la dynamique vertueuse ! »
- « L'emploi à domicile : une réponse de proximité aux besoins des particuliers et des pouvoirs publics »

## **A propos du Salon des services à la personne**

---

Le Salon des services à la personne est l'événement national du secteur et contribue à le dynamiser et le valoriser. Il se tient du 24 au 26 novembre 2015, à la Porte de Versailles de Paris.

Invitation gratuite sur [www.salon-services-personne.com](http://www.salon-services-personne.com), entrée payante sur place (16€).

**Contacts presse - Le Public Système**

Caroline Fichera - cfichera@lepublicsysteme.fr - 01 41 34 20 99

Elodie Testa - etesta@lepublicsysteme.fr- 0 1 70 94 65 07